

LE RISQUE MÉTÉOROLOGIQUE



Quels risques à Bry ?

Les risques météorologiques à Bry sont multiples : tempête, canicule, grand froid...

Les bons réflexes

En cas de tempête

- Limitez vos déplacements (ou restez chez vous en cas de vigilance rouge) ;
- Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent ;
- Ne vous promenez pas en forêt, aux abords immédiats d'étendues d'eau, rivages ;
- En ville, soyez vigilants face aux risques de chutes possibles d'objets divers ;
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés sur le sol ou à votre portée ;
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés ;
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur de l'habitation ou du bâtiment.

En cas de grand froid

- Couvrez-vous suffisamment en cas de sortie extérieure obligatoire ;
- Limitez les efforts physiques ;
- Appelez le 115 (samu social) si vous constatez la présence d'une personne en difficulté (sans-abri) ou la police municipale 01 45 16 68 22.

En cas de canicule

- Portez des habits amples, légers, clairs ;
- Buvez régulièrement, sans attendre d'avoir soif ;
- Utilisez des brumisateurs ;
- Prenez plusieurs douches fraîches (mais pas froides) ;
- Limitez au maximum votre activité physique ;
- Évitez de sortir à l'extérieur aux heures les plus chaudes (11h - 17h) et restez à l'intérieur de votre habitat dans les pièces les plus fraîches et, au mieux, dans un espace rafraîchi (réglez alors votre système de rafraîchissement 5°C en dessous de la température ambiante).

LA RUPTURE DE BARRAGE OU DE DIGUE



Quels risques à Bry ?

La Marne est un cours d'eau domanial, c'est l'État qui assure la sécurité des barrages construits au travers de la Marne. La Préfecture du Val-de-Marne n'a pas inscrit le risque de rupture de barrage pour la ville. Dans le cas d'une montée importante de la Marne, ce sont les digues ou les murettes anti-crue qui pourraient être dégradées.

Les bons réflexes

- Mettez-vous rapidement à l'abri et ne vous engagez pas à pied ou en voiture dans la zone inondée.

LES BONS RÉFLEXES À GARDER EN TÊTE



Écoutez la radio et respectez les consignes de sécurité des autorités



N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours



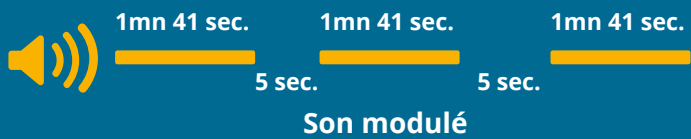
L'ALERTE

En cas de danger immédiat, l'alerte est donnée grâce à une annonce par sirène.

Les signaux d'alerte

- En début d'alerte, trois séquences d'une minute, séparées par un silence. Le son est modulé, montant et descendant ;
- Fin d'alerte : il n'y a plus de danger, la sirène émet un signal continu.

Signal national d'alerte



Signal national de fin d'alerte



Les messages d'information de la ville:

- Les panneaux électroniques ;
- Le site de la Ville ;
- Les réseaux sociaux ;
- L'application mobile **BRY et vous** ;
- Des envois de SMS en cas de risque majeur avec les conduites à tenir aux personnes inscrites sur l'Annuaire opérationnel d'alerte à la population. Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur bry94.fr.

NUMÉROS UTILES

La mairie : 01 45 16 68 00
La Police municipale : 01 45 16 68 22
Les pompiers : 18
Le SAMU : 15
La police : 17
La préfecture du Val-de-Marne : 01 49 56 60 00

©2020 - Ville de Bry-sur-Marne



INFORMEZ-VOUS

VILLE DE BRY-SUR-MARNE



D.I.C.R.I.M

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS



RISQUE D'INONDATION



RISQUE DE MOUVEMENTS DE TERRAIN



RISQUE LIÉ AU TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES



RISQUE MÉTÉOROLOGIQUE



RUPTURE DE BARRAGE OU DE DIGUE



Chères Bryardes, Chers Bryards,

Nous avons l'immense chance d'habiter sur les bords de la Marne.

Ce privilège sera bientôt valorisé au travers d'un grand festival nautique annuel comme je m'y étais engagé avec mon équipe, qui travaille déjà sur ce grand projet.

Toutefois, ce privilège peut aussi avoir ses inconvénients. La Marne peut, en effet, être à l'origine d'événements hivernaux désastreux.

C'est pourquoi la Ville de Bry-sur-Marne s'est dotée d'un Document d'information communale sur les risques majeurs (DICRIM). Il y expose toutes les bonnes pratiques en cas d'événements météorologiques inhabituels. Outre les crues de la Marne, nous sommes soumis aux grands froids, aux canicules, aux tempêtes, aux mouvements de terrains mais également aux risques liés au transport de marchandises dangereuses. Ainsi, ces informations ne sont pas uniquement destinées aux habitants des bords de Marne mais à l'ensemble des Bryards.

Je ne peux que vivement vous conseiller une lecture attentive de ce fascicule et de le garder à portée de main.

L'enjeu de notre siècle est, notamment, de nous réconcilier avec la Nature qui nous rappelle de plus en plus fréquemment son magister.

Ainsi, vous trouverez ci-après tous les bons réflexes à connaître pour vivre avec les aléas que nous impose la Nature.

Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne
Vice-président du Territoire
Conseiller Métropolitain



LE RISQUE D'INONDATION



Quels risques à Bry ?

Le risque d'inondation le plus important est lié à la Marne, qui coule à l'ouest de la ville. La commune peut-être sujette à deux types d'inondations différentes :

- Des inondations par débordement direct : submersion des berges ;
- Des inondations par débordement indirect : remontée d'eau par les réseaux d'assainissement et la nappe phréatique.

Les bons réflexes

- Fermez portes, fenêtres, ouvertures pour ralentir l'entrée de l'eau et limiter les dégâts (assurez-vous qu'elles soient hermétiques; au besoin bouchez-les avec des sacs de terre ou en construisant des murets);
- Coupez l'électricité et le gaz, à l'exception du téléphone pour éviter l'électrocution ou l'explosion ;
- Mettez les produits toxiques ou polluants à l'abri de la montée des eaux pour éviter les fuites et les contaminations ;
- Répercutez éventuellement l'alerte auprès de vos voisins ;
- Ne prenez pas l'ascenseur pour éviter de rester bloqué ;
- Montez dans les étages avec : eau potable, vivres, papiers d'identité, radio à piles, lampes de poche, piles de rechange, vêtements chauds, vos médicaments pour attendre les secours dans les meilleures conditions.

LE RISQUE DE MOUVEMENTS DE TERRAIN



Les mouvements de terrain concernent l'ensemble des déplacements du sol ou du sous-sol, qu'ils soient d'origine naturelle (pluviométrie exceptionnellement forte, séisme...) ou anthropique (occasionnés par l'homme, terrassement, exploitation de matériaux...). On distingue deux types de risque : les mouvements lents et les mouvements rapides.

Quels risques à Bry ?

Les éventuelles instabilités de pentes sont liées aux couches marneuses des coteaux surplombant la Marne. Les glissements de terrain peuvent apparaître lorsque les eaux de ruissellement s'infiltrant dans des terrains constitués de couches argileuses. Il faut signaler également les dommages que peuvent causer aux constructions la réfraction des sols argileux en période de sécheresse.

Les bons réflexes

Avant

- Entretenez vos ouvrages (murs de soutènement, talus...);
- Vérifiez entre voisins la propriété de l'ouvrage, la faire stipuler par acte notarié et relevé de géomètre expert ;
- Informez-vous des risques encourus auprès de la mairie (CU, PC, DICT*...);
- Respectez les règles de construction.

Pendant

- N'entrez pas dans une zone sinistrée;
- Prévenez les autorités : pompiers au 18 / police au 17 ;
- Assurez les premières mesures de sécurité (balisage...);
- Éloignez-vous suffisamment.

Après

- Évaluez les dégâts et dangers ;
- Réparez ou reconstruisez.

*CU : Certificat d'urbanisme, PC : Permis de Construire
DICT : Déclaration d'intention de commencement de travaux

LE RISQUE LIÉ AU TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES



Quels risques à Bry ?

Les accidents de transport de matières dangereuses sont surtout limités aux plus grands axes de transports. Aucun accident de transport de matières dangereuses n'a été recensé sur le territoire de la commune.

Les risques de transport de matières dangereuses sur la commune sont liés au mode de transport par :

- Voie ferroviaire ;
- Voie routière (autoroute essentiellement) ;
- Réseau fluvial.

Les bons réflexes

Vous êtes témoin :

- N'approchez pas, ne touchez pas les blessés, sauf si le feu se déclare ;
- Ne fumez pas, ne provoquez aucune flamme ni étincelle, le cas échéant coupez le moteur de votre véhicule ;
- Identifiez si possible les panneaux de couleurs apposés sur les côtés du véhicule accidenté, notez les numéros figurant sur le panneau carré situé à l'arrière de ce véhicule afin de transmettre ces informations aux secours.

Quelques exemples de panneaux apposés sur les véhicules transportant des matières dangereuses



Risque d'explosion



Matière ou gaz toxique



Gaz ou liquide inflammable

- Alerte : les pompiers au 18 ou la police au 17, la police municipale au 01 45 16 68 22
- Ne marchez pas dans les flaques de produits ;
- Rejoignez un local clos.

L'alerte est donnée :

- Rejoignez un local clos, fermez portes et fenêtres ;
- Éloignez-vous des vitres et réduisez le chauffage ;
- Arrêtez la ventilation ;
- Si les autorités vous demandent d'évacuer, emportez avec vous vos papiers, vos médicaments indispensables ;
- Si vous pensez avoir été touché par un produit toxique répandu lors de l'accident, déshabillez-vous, douchez-vous abondamment, changez-vous et présentez-vous, dès la fin de l'alerte, aux services médicaux.

LES RISQUES MAJEURS À BRY



Risque d'inondation



Risque de mouvements de terrain



Risque lié au transport de marchandises dangereuses



Risque météorologique



Rupture de barrage ou de digue

Pour tout renseignement :
> Police municipale 01 45 16 68 22